COMMUNE DE GARDANNE

EXTRAIT

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU

CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 26 JUIN 2017

Convoqué le mardi 20 juin 2017

Président de séance : Monsieur le Maire
Secrétaire de séance : Monsieur Anthony Pontet

OBJET :

RAPPORT D'INFORMATION SUR L'UTILISATION DES FONDS AU TITRE DE LA DOTATION DE LA SOLIDARITE URBAINE (D.S.U) - EXERCICE 2016 -

MEI Roger
PRIMO Yveline
LA PIANA Jean-Marc
PONA Valérie
BASTIDE Bernard
NERINI Nathalie
MENFI Joseph (dit Jeannot)
ARNAL Jocelyne
PORCEDO Guy
MASINI Jocelyne
PONTET Anthony
LAFORGIA Christine
JORDA Claude
GUIDINI-SOUCHE Johanne
PARDO Bernard ..... Procuration
KADRI Zahia
PARLANI René ..... Absent
BARBE Françoise
TOUAT Didier ..... Procuration
SEMENZIN Véronique
BRONDINO Maurice ..... Procuration
GAMECHE Samia ..... Procuration
VIRZI Antoine ..... Procuration à compter de la question n° 21
BUSCA-VOLLAIRE Céline
BAGNIS Alain
MUSSO Alice ..... Procuration
SBODIO Claude
GARELLA Jean-Brice
MARTINEZ Karine ..... Procuration
RIGAUD Hervé
BIGGI-CONTI Marlène ..... Procuration
AMIC Bruno
APOTHELOZ Brigitte
BALDO Antonio
LEPOITTEVIN Clément ..... Absent

Nombre total de conseillers : 35
Présents à la séance : 26 jusqu'à la question n° 20 puis 25
Nombre de pouvoirs : 07 jusqu'à la question n° 20 puis 08
Absent : 02

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal,

Conformément aux dispositions de l'article L 2334-19 du Code Général des Collectivités Territoriales et à l'article 8 de la loi 91-429 du 13 mai 1991 instituant la Dotation de Solidarité Urbaine qui prévoient l'établissement d'un rapport retraçant les actions de développement social urbain entreprises au cours de l'année de perception de la DSU,

En sachant que la commune de Gardanne a bénéficié au titre de l'année 2016 d'une Dotation de Solidarité Urbaine (DSU) d'un montant de 332 927 euros,

Il est proposé au Conseil Municipal de prendre acte de la communication de ce rapport pour l'exercice 2016, portant sur les actions de développement social urbain entreprises en 2016, des conditions de leur financement et de l'utilisation des crédits alloués.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire, et ayant pris connaissance de l'affectation des sommes dont la commune a été bénéficiaire au titre de la dotation de solidarité urbaine de 2016, **à l'unanimité**, prend acte du rapport, l'adopte et le convertit en délibération,

DECIDE :

ARTICLE UNIQUE : De reconnaître que chacun des membres du Conseil Municipal a été destinataire avec l'envoi de la convocation et de l'ordre du jour du présent Conseil Municipal du rapport d'information sur l'utilisation des fonds au titre de la Dotation de la Solidarité Urbaine pour l'année 2016.

Roger MEI
Maire de Gardanne

SIGNE

MAIRIE DE GARDANNE (Bouches-du-Rhône)

TRANSMISE EN SOUS/PREFECTURE LE : 30 JUIN 2017
AFFICHEE LE : 30 JUIN 2017
A/R PAR LA SOUS PREFECTURE EN DATE DU : 30 JUIN 2017